

La Communauté de Communes envisage de procéder aux aménagements nécessaires pour la gestion des eaux pluviales de Valcroze - secteur Ouest de Mende. En application de l'arrêté préfectoral relatif à cette opération, celle-ci est soumise à une enquête publique préalable. Ce projet portant sur les communes de Mende et de Barjac, le commissaire enquêteur Madame Lucette VIALA (désignée par le Tribunal Administratif de Nîmes) siègera dans les mairies de Mende et de Barjac, où elle recevra les observations du public aux jours et heures ci-après : [cialis wirkung](#) [viagra gegenanzeigen](#) argaiv1526

Mairie de Mende (siège de l'enquête) :

Lundi 12 avril 2021 de 9 heures à 12 heures

Mercredi 12 mai 2021 de 14 heures à 17 heures

Mairie de Barjac :

Mardi 27 avril 2021 de 9 heures à 12 heures

L'enquête publique est ouverte pour une période de 31 jours consécutifs du lundi 12 avril 2021 au mercredi 12 mai 2021 à 17 heures.

Pour toute information complémentaire, vous êtes invités à solliciter Monsieur Olivier MEYRUEIS à la Communauté de Communes Coeur de Lozère - Place Charles de Gaulle - BP 84 - 48002 Mende CEDEX - Tel : 04 66 94 09 67 - email : accueil@coeurdelozere.fr

L'ensemble des documents relatifs à l'ouverture de cette enquête publique est consultable en cliquant sur les liens suivants :

[Arrêté préfectoral portant ouverture de l'enquête publique relatives aux aménagements nécessaires pour la gestion des eaux pluviales à Valcroze, secteur ouest de Mende](#)

[Avis d'ouverture d'enquête publique](#)